

LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

L'attention à l'environnement et au cadre de vie des habitants fait partie intégrante de la conception du projet.

L'aménagement proposé dans ce dossier s'effectue « sur place », en réutilisant au maximum les ouvrages et emprises existants. Cela permet de limiter les impacts du projet tout en améliorant la situation pour de nombreux thèmes (niveaux sonores, déplacements, protection de la ressource en eau notamment).

Les principaux enjeux environnementaux, qui seront à approfondir dans la suite des études et notamment dans la future étude d'impact, sont d'ores et déjà identifiés.

< LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Un système d'assainissement sera mis en place pour traiter les eaux pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel. Il sera destiné à protéger les écoulements naturels et les eaux souterraines de toute pollution liée à l'infrastructure.

< LA MAÎTRISE DU RISQUE D'INONDATION

La variante privilégiée de franchissement du Doubs a été retenue à l'issue d'une comparaison entre plusieurs variantes d'aménagement : elle est celle qui limite au maximum l'impact sur le risque inondation.

< LA QUESTION DU BRUIT

Des études acoustiques seront réalisées dans le cadre de l'étude d'impact à venir en 2018. Elles permettront de vérifier s'il est nécessaire de prendre des mesures de protection contre les nuisances sonores induites par la mise à 2x2 voies de la RN57.

D'ores et déjà, il est certain que la réduction des nuisances sonores pour les riverains de la RN57 entre l'échangeur de Planoise et le pont de Beure (qui sont déjà aujourd'hui situés en zone d'ambiance sonore non modérée) constitue un enjeu important du projet.

< LES BESOINS DE FONCIER

Lors de l'élaboration des différentes variantes d'aménagement, une attention toute particulière a été accordée à la consommation de foncier. Les solutions présentées ici sont celles qui minimisent les besoins de foncier, et notamment de foncier bâti.

< LA DESSERTE DU QUARTIER DES PICCOTINES À BEURE

La desserte de ce quartier pourrait être modifiée en raison du nouvel échangeur entre la RN57, la RN83 et la RD683. Des solutions détaillées seront approfondies dans la suite des études, en concertation avec les riverains et les élus locaux.

DU 17 OCTOBRE AU 27 NOVEMBRE 2017 LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

< Informez-vous

Les moyens d'information mis à votre disposition sont :

- le dossier de concertation, en consultation :
 - à la mairie de Besançon, à la mairie de Beure, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et à la Médiathèque Nelson Mandela de Planoise, aux horaires habituels d'ouverture ;
 - sur le site Internet de la DREAL Bourgogne Franche-Comté : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr
- le présent document d'information :
 - diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants des quartiers riverains du projet ;
 - mis à disposition à la mairie de Besançon, à la mairie de Beure, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et à la Médiathèque Nelson Mandela de Planoise ;
 - disponible sur le site Internet de la DREAL Bourgogne Franche-Comté : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr
- l'exposition sur le projet présentée :
 - à la mairie de Besançon, à la salle polyvalente de Beure, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et à la Médiathèque Nelson Mandela de Planoise ;
 - sur le site Internet de la DREAL Bourgogne Franche-Comté : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

< Exprimez-vous

- sur les registres mis à disposition du public aux côtés des expositions à la mairie de Besançon, à la mairie de Beure, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et à la Médiathèque Nelson Mandela de Planoise ;
- par courriel :
 - @ concertation-rn57.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr
- par courrier :
 - ✉ « Concertation RN57-Achèvement du contournement de Besançon »
DREAL Bourgogne Franche-Comté
21B rue Alain-Savary
CS 31269
25005 Besançon Cedex

< Venez échanger sur le projet

- Les 4 permanences :
 - deux permanences à la salle polyvalente de Beure, le vendredi 27 octobre 2017 de 14h à 19h et le samedi 18 novembre de 10h à 13h ;
 - une à la mairie de Besançon, le jeudi 26 octobre 2017 de 13h30 à 17h30 ;
 - une à la Médiathèque Nelson Mandela de Planoise, le mercredi 15 novembre 2017 de 14h à 17h.
- La réunion publique, ouverte à tous, le 9 novembre 2017 à 20h, au parc des expositions Micropolis.

TOUTE L'INFO SUR :



LES ACTEURS DU PROJET

< La maîtrise d'ouvrage

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne Franche-Comté, service régional de l'État, assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement de la RN57.

< Les partenaires

L'État a associé, dès l'initiative du projet et afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux, la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le Conseil Départemental du Doubs, le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et la commune de Beure.

La DIR Est (Direction Interdépartementale des Routes) en tant que futur exploitant de l'aménagement et la Direction du site de Micropolis ont également été associées à l'élaboration du projet.



Ville de Besançon



Doubs le Département

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



> La RN57 entre la partie « collines » et la vallée du Doubs, vue depuis la colline de Planoise.

Ce document est édité par le Ministère de la Transition écologique et solidaire - DREAL Bourgogne Franche-Comté. Conception-rédaction : Menscom. Réalisation graphique : Studio Kali. Photographies et schémas : 4Vents / Ingerop / DREAL Bourgogne Franche-Comté / Menscom - Studio Kali. Impression : ESTIMPRIM - Octobre 2017.



DÉCOUVREZ LE PROJET ET PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PUBLIQUE

du 17 octobre au 27 novembre 2017

RN57 - ACHÈVEMENT DU CONTOURNEMENT DE BESANÇON

MISE À 2X2 VOIES ENTRE LES « BOULEVARDS » ET BEURE



Le contournement de Besançon fait l'objet d'une réalisation par phases : le tronçon de la « voie des Montboucons » au nord est mis en service depuis 2003 et celui de la « voie des Mercureaux » au sud depuis 2011.

La section centrale, entre les « Boulevards » et la commune de Beure, est la seule à ne pas être aménagée à ce jour.

La mise à 2x2 voies, objet du projet à l'étude aujourd'hui, permettra d'achever le contournement de Besançon et de proposer aux usagers un itinéraire continu à haut niveau de service.

QUELS SONT LES ENJEUX DU PROJET ?

La section de la RN57 entre les « Boulevards » (boulevard Kennedy et voie des Montboucons) et la commune de Beure (où se fait la jonction avec la voie des Mercureaux) est l'une des sections les plus chargées de l'agglomération bisontine en termes de trafics. D'importantes remontées de files sont constatées dans certaines zones aux heures de pointe.

Cette section s'inscrit dans un environnement complexe : elle « traverse » des secteurs urbanisés, dont un quartier d'habitat social (Planoise, qui compte 20 000 habitants), des entreprises, des services et un équipement d'agglomération majeur en prise directe avec la RN57 : le parc des expositions Micropolis.

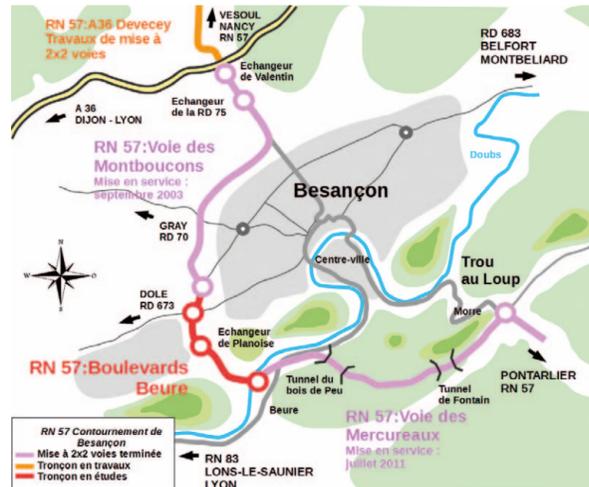
D'importantes contraintes techniques sont présentes au niveau de l'échangeur de Saint-Ferjeux (entre la RN57 et la rue de Dole) et pour le franchissement du Doubs.

Son aménagement nécessite donc de porter attention tout à la fois à la performance de l'infrastructure, à son intégration dans la ville et aux questions d'environnement et de cadre de vie des habitants.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le projet a pour l'heure fait l'objet d'un premier niveau d'études (études d'opportunité) qui laisse des marges de manœuvre pour sa définition. Il sera précisé dans les études ultérieures, en 2018, et sur la base du bilan de la concertation publique. L'enquête publique est envisagée en 2019 et le lancement des travaux en 2021.

> LES SECTIONS DU CONTOURNEMENT DE BESANÇON



LES TRAFICS ACTUELS ENTRE LES « BOULEVARDS » ET BEURE : DE 32 000 À 52 000 VÉHICULES PAR JOUR



LE PROJET CONCERNE TOUS LES DÉPLACEMENTS

LES TROIS OBJECTIFS DU PROJET

- Fluidifier et sécuriser durablement le trafic de transit et de desserte.
- Contribuer à améliorer le fonctionnement de l'agglomération et bien intégrer le contournement dans la ville, en tenant compte des usages, des équipements et des activités en prise avec la RN57.
- Protéger les riverains des nuisances, notamment sonores, et protéger les milieux naturels.

QUELS SONT LES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS ?

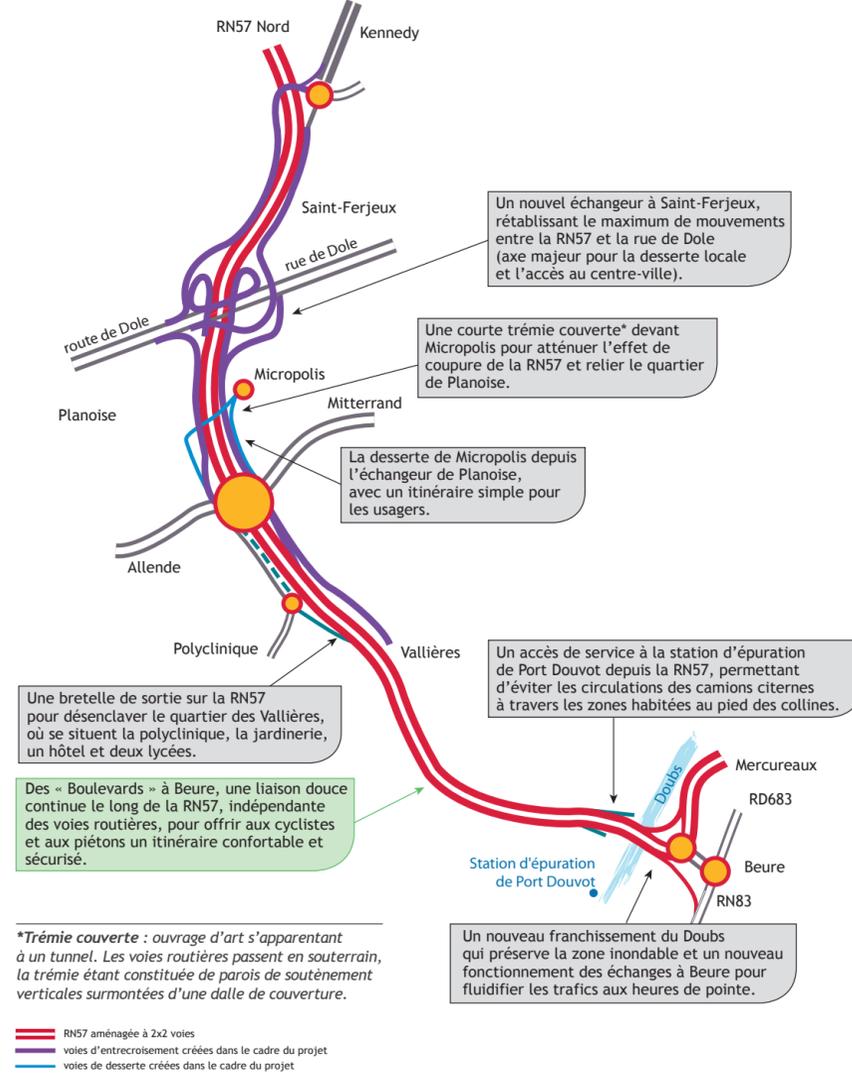
Le projet consiste en la mise à 2x2 voies de la RN57 sur les 3 kilomètres séparant les « Boulevards » de la commune de Beure. Il comprend les aménagements présentés ci-dessous.



LE COÛT DU PROJET AU STADE ACTUEL DES ÉTUDES, LE PROJET EST ESTIMÉ ENTRE 80 ET 120 MILLIONS D'EUROS. UNE ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE SERA RÉALISÉE DANS LA SUITE DES ÉTUDES

POUR EN SAVOIR +

Le dossier de concertation détaille les aménagements envisagés entre les « Boulevards » et la commune de Beure (cf. les modalités de mise à disposition du dossier au verso). Il présente également les partis d'aménagement et les variantes étudiés et comparés au cours des études d'opportunité, qui ont permis d'aboutir au projet tel qu'il est présenté aujourd'hui.



— RN57 aménagée à 2x2 voies
— voies d'entrecroisement créées dans le cadre du projet
— voies de desserte créées dans le cadre du projet

*Trémie couverte : ouvrage d'art s'apparentant à un tunnel. Les voies routières passent en souterrain, la trémie étant constituée de parois de soutènement verticales surmontées d'une dalle de couverture.

du 17 octobre au 27 novembre 2017 : concertation publique



DES VUES « PHOTO-RÉALISTES »

Ces vues permettent de visualiser les variantes préférentielles au niveau des points clés de l'aménagement.

> UN NOUVEL ÉCHANGEUR À SAINT-FERJEUX



> VUE DEPUIS LA RD673-ROUTE DE DOLE

- Le fonctionnement des échanges :
- 1 De la RN57 Nord (A36, ZAC Espace Valentin) à la Route de Dole (Châteaufaraine) : mouvement identique à l'existant
 - 2 De la Route de Dole (Châteaufaraine) à la RN57 Nord (A36, ZAC Espace Valentin) : modifié dans le cadre du projet
 - 3 De la Route de Dole (Châteaufaraine) à la RN57 Sud (Beure) : identique
 - 4 De la RN57 Sud (Beure) à la Route de Dole (Châteaufaraine) : identique
 - 5 De la Rue de Dole (centre-ville) à la RN57 Sud (Beure) : identique
 - 6 De la RN57 Sud (Beure) à la Rue de Dole (centre-ville) : identique
- Des aménagements pour les modes doux (piétons, vélos) :
- A Une traversée sécurisée de la rue de Dole
 - B Une passerelle permettant de traverser la RN57

> L'ACCÈS À MICROPOLIS



> VUE DEPUIS LE SUD DE MICROPOLIS

- 1 Accès à Micropolis depuis la RN57 Sud
- 2 Trémie couverte avec voie de sortie de Micropolis vers RN57 Sud et voie réservée aux piétons et aux vélos

> LE FRANCHISSEMENT DU DOUBS



> VUE DEPUIS LA COMMUNE DE BEURE

- 1 « Shunt » court (barreau permettant la liaison directe voie des Mercureaux-RN57)
- 2 Nouvel ouvrage de franchissement du Doubs accolé au pont existant